

588 **Compte-Rendu du Conseil d'Administration de la SMV**
589 **du 22 janvier 2005**

590

591 La réunion s'est tenue dans la bibliothèque du laboratoire de
592 Parasitologie du CHU Pitié-Salpêtrière (PARIS)

593

594 ***Présents :***

595 Eric CAUMES (Président), Catherine GOUJON (Vice-présidente),
596 Fabienne LE GOFF (Trésorière), Ludovic de GENTILE (Secrétaire
597 Général)

598 Danielle BADET (Trésorière-adjointe) Dominique JEAN et Laurent
599 SIDO (Secrétaires Généraux Adjoints)

600

601 Alain CHIPPAUX, Vincent FEUILLIE, Fabrice LEGROS, Jean-Philippe
602 LEROY, (administrateurs)

603 Michel REY (Président Emérite)

604

605 ***Absents Excusés :***

606 Véronique BENOIST, Philippe GUIBERT, Jean-Michel LICHTENBERGER,
607 Olivier BOUCHAUD, Bruno MARCHOU, Olivier SCHLOSSER

608 Maxime ARMENGAUD (Président d'honneur)

609

610 **Ordre du jour :**

611 1. Adoption du PV du CA du 18 novembre 2004

612 2. Nouvelles inscriptions à la SMV

613 3. Point financier

614 4. Information sur la rencontre Soc Française de Médecine
615 générale – réseaux GROG et SMV du 29 décembre 2004

616 5. Compte-rendu de la réunion du "comité éditorial" du 7 janvier
617 2005

618 a. Orientation de la politique éditoriale de la SMV

619 b. Liens avec EDISAN

620 6. Informations sur les actions en cours

621 a. Information sur le dossier Format Utile

622 b. Réunion du 24 mars 2005

623 c. Etat du site et de la liste de diffusion

624 7. Informations diverses

625

626 La réunion est ouverte à 14h45 sous la présidence d'Eric CAUMES,
627 Président de la SMV

628 Les points inscrits à l'ordre du jour sont successivement abordés.

629

630 **Point 1**

631 Éric CAUMES donne lecture d'un courrier de Maxime ARMENGAUD
632 (courrier annexé au présent compte-rendu). En l'absence d'autre

633 remarque, le Compte-Rendu du CA du 18 novembre est adopté.

634

635 **Point 2**

636 Ludovic de GENTILE présente les nouvelles inscriptions reçues au
637 secrétariat général.

638	ABGUEGUEN Pierre	ANGERS	SMIT CHU	1
639	GESQUIERE Anne	PARIS	exercice libéral	234
640	GUILLAUD-Vallée	TOURS	exercice libéral CVI	256
641	HAVETTE Philippe	MERY SUR OISE	groupe FIAT	264
642	JEANNEL Dominique	SAINT-MAURICE	INVS	282
643	STOJCIC Irène	LA REUNION	médecin du travail	498
644	DATRY Annick	PARIS	CHU Laboratoire	533
645	LE MORZADEC Brigitte	RAMBOUILLET	exercice libéral	534
646	ROGER Marie-Bernadette	LA REUNION	médecin du travail	535
647	PONCIN Valérie	LA REUNION	infirmier	536
648	GARCIA François	PARIS	Infirmier CHU	537
649	ELY Chantal	PARIS	exercice libéral	538
650	BOUGUET Nathalie	NIMES	Infirmier Centre Municipal d'hygiène	539
651	SIOURD Béatrice	PARIS	autre Edition médicale	541

652 Le CA approuve ces nouvelles adhésions.

653

654 **Point 3**

655 Fabienne LE GOFF présente l'état de la trésorerie.

656 Compte-courant : 11 517 euro

657 Compte sur livret : 36 396 euro

658 SICAV monétaires : 29 592 euro

659

660 La Trésorière précise que le règlement des honoraires de Maître
661 Rachel SAADA a été effectué pour un montant total de 1139,30 €.
662 Murielle HAMON n'a par ailleurs toujours pas tiré le chèque
663 complémentaire de 380 euro représentant le montant des cotisations
664 sociales qu'il lui incombait de verser sur ses honoraires et que nous
665 lui avons versé pour solde de tout compte.

666

667 Hormis les frais d'avocat (dont le montant, *pro rata temporis*, ne peut
668 actuellement être précisé) pour la mise à plat de nos contrats
669 d'édition, seules les dépenses courantes sont à envisager
670 (fonctionnement, règlement de l'expertise comptable, réunions, ...).

671

672 Éric CAUMES précise alors qu'avec Jean-Philippe LEROY, Fabrice
673 LEGROS et Ludovic de GENTILE, ils viennent de rencontrer la société
674 WEBPRO (94 avenue Emile ZOLA 75015 PARIS) en vue d'une
675 reconfiguration du site de la SMV. Un devis est en attente, la somme
676 estimée étant de l'ordre de 5000 à 10 000 euro selon les prestations
677 retenues par la SMV.

678

679 •Cotisations : les tarifs de renouvellement sont discutés. Les

680 décisions suivantes sont approuvées par l'ensemble des membres du
681 CA.

682 Membres titulaires : stabilité des cotisations

683 Médecins, Pharmaciens, Scientifiques, Autres : 50 euro

684 Infirmiers et Infirmières : 25 euro

685 Etudiants (sur présentation d'un justificatif) et retraités : réduction de
686 50 %

687 La mise en place d'une cotisation pour les membres associés
688 (personnes morales) institués dans les statuts adoptés à NICE sera
689 spécifiée dans le règlement intérieur.

690 Mise en place d'un supplément pour "frais de dossier" 15 euro) si la
691 prise en charge du paiement de cotisation est effectuée par une
692 structure institutionnelle.

693 •Réunions SMV : Pierre MARTY, organisateur de la réunion d'automne
694 propose de verser une partie des bénéfices de cette réunion à la SMV.
695 Le Conseil étudie cette proposition car il faut que ces données de
696 partenariat soient stipulées dans un article du règlement intérieur. Il
697 acte que la SMV participera à 30 % des bénéfices ou du déficit
698 éventuel des réunions pour lesquelles il délègue l'organisation à une
699 équipe. A charge pour la SMV de mettre à disposition de l'équipe
700 organisatrice un extrait du fichier des membres de la SMV et de
701 faciliter la diffusion des informations. Le CA doit être impliqué dans le
702 comité scientifique de la réunion et souhaite qu'une session de la
703 réunion relève de la responsabilité directe du CA. (cela avait d'ailleurs
704 été le cas pour la réunion de NICE, Michel REY ayant pris en charge
705 l'organisation de la session sur l'agressologie).

706 Alain CHIPPAUX cite en exemple le partenariat entre la Société de
707 Pathologie Exotique qui fournit l'essentiel des prestations
708 d'organisation et les sociétés correspondantes. Le "partage des
709 bénéfices et des risques est alors de 2/3 pour la SPE et 1/3 pour les
710 sociétés co-organisatrices".

711

712 **Point 4**

713 Fabrice LEGROS rend compte d'une réunion conjointe avec les
714 représentants de la Société française de Médecine Générale (Didier
715 DUHOT, VP et Pascale ARNOULD, SG) et le réseau GROG (Anne
716 MOSNIER). La SMV étant représentée par Éric CAUMES, Olivier
717 BOUCHAUD, Catherine GOUJON et Fabrice LEGROS. La SFMG attend
718 de la SMV la possibilité de formations. Laurent SIDO, également
719 membre de la SFMG, précise que classiquement les formations
720 proposées par la SFMG se déroulent sur 2 jours. Fabrice LEGROS
721 incite à se rendre sur le site www.sfm.org) et précise également que
722 l'attente de la SFMG se situe dans l'apport par la SMV d'un outil de
723 conseils aux voyageurs pertinent et interactif, qui consisterait en
724 'briques' spécifiques susceptibles d'être adjointes aux référentiels on-

725 line proposés par la SFMG à ses membres. Le logiciel développé par
726 Claude HENGY, présenté à notre réunion de Lyon, pourrait répondre à
727 ces besoins et a été proposé par Eric CAUMES à nos collègues lors de
728 la réunion, sous des modalités techniques qui restent à définir et
729 après qu'une validation ait été faite. Dans le cadre d'un travail de
730 recherche portant sur la préparation des voyages et la pathologie
731 rencontrée au retour en médecine générale, la faisabilité d'une
732 enquête par le réseau GROG a été discutée. Dans un premier temps,
733 nos partenaires vont évaluer la taille de l'échantillon 'utilisable' dans
734 leur pratique. Le CA discute alors sur les possibilités d'intégration des
735 médecins généralistes adhérents à la SMV (environ 50) dans le
736 réseau après une formation spécifique. Fabrice Legros précise que
737 cette donnée fait partie des points qui doivent être évoqués lors des
738 prochaines réunions mais que ceci doit avant tout correspondre à une
739 démarche active des intéressés vis à vis de la SFMG et s'inscrire dans
740 leurs propres critères d'adhésion.

741 La prochaine réunion SMV-SFMG-GROG est fixée le 23 mars 2005

742

743 **Point 5**

744 Lettre SMV :

745 Chacun a reçu lors de la convocation au présent CA les minutes de la
746 réunion du 7 janvier 2005. En l'absence de Philippe GUIBERT, la
747 discussion sur le comité éditorial n'est guère de mise. Cependant,
748 Alain CHIPPAUX confirme son souhait de ne plus avoir la charge de la
749 rédaction de la lettre de la SMV d'autant que la volonté exprimée est
750 d'en augmenter le rythme de diffusion. Michel REY avait assuré la
751 continuité de la lettre pour les deux derniers numéros mais souhaite
752 également se retirer de cette charge. Éric CAUMES remercie Alain
753 CHIPPAUX et Michel REY de leur engagement et de leur travail et
754 soumet au CA la proposition de contacter Philippe PAROLA
755 (MARSEILLE) et Philippe TATTEVIN (RENNES) pour assurer le rôle de
756 rédacteur en chef-coordonateur de la Lettre de la SMV.

757

758 Format Utile :

759 Éric CAUMES fait part de l'avancement du dossier concernant le litige
760 avec l'éditeur FORMAT UTILE. Comme convenu, la SMV a mandaté un
761 avocat, Maître Hubert CARGILL 272 rue du Faubourg Saint-Honoré
762 75008 PARIS, pour prendre contact avec Patrick LEBRAS en son nom.
763 Maître CARGILL a également mandat pour revoir l'ensemble des
764 contrats d'édition de la SMV et remettre à plat nos relations
765 éditoriales.

766 En ce qui concerne FORMAT UTILE, L'avocat rappelle que la société
767 FORMAT UTILE est une SARL gérée par Mme Catherine BELLET. Cette
768 société n'a pas déposé pas ses comptes au Registre du Commerce et
769 des Sociétés, en violation des dispositions du décret du 23 mars

770 1967. Fabrice LEGROS rappelle alors qu'en juin 2003 il avait déjà
771 informé le CA de la SMV de cette situation irrégulière, ainsi que des
772 divergences apparaissant entre les dates de création de cette SARL et
773 celles figurant sur le document contractuel non signé dont nous
774 disposons. Une mise en demeure de fournir le contrat signé et les
775 éléments comptables et financiers au titre des trois dernières années
776 (éditions et produits dérivés éventuels) a été signifiée en bonne et
777 due forme. Nous sommes en attente de la réponse qui doit être
778 adressée dans le mois suivant réception. En l'absence de réponse, le
779 tribunal de Grande Instance de CRETEIL ayant compétence sera saisi.
780 En ce qui concerne le reste de nos liens avec l'édition, un exemplaire
781 signé du contrat qui nous lie avec l'association ADIMI et la Société CD
782 Conseil, a été fourni à Éric CAUMES. Ce contrat porte sur le
783 dictionnaire de médecine des voyages "Les Maux du Voyage". Comme
784 l'indique le contrat en cours, l'auteur de l'ouvrage est composé de
785 deux co-auteurs (SMV et ADIMI). La mise en forme a été
786 intégralement assurée par ADIMI. CD CONSEIL™ est l'éditeur.
787 Vincent FEUILLIE, membre du CA de la SMV mais également membre
788 de l'association ADIMI et gérant de la société d'édition CD CONSEIL™
789 rappelle le très grand investissement personnel du Pr. Auguste
790 BOURGEADE qui porte littéralement cet ouvrage dont la troisième
791 édition est en cours. A. BOURGEADE a par ailleurs manifesté le
792 souhait de se désengager progressivement de cette fonction
793 éditoriale à moyen terme. A propos de l'insertion des flashes
794 d'EDISAN, il rappelle également l'historique des relations entre la
795 SMV et CD CONSEIL™. L'insertion différée des dépêches d'EDISAN
796 dans la Lettre de la SMV avait fait en 1993, l'objet d'une demande du
797 Président de la SMV à l'association ADIMI, rédactrice de ces
798 dépêches. Il s'agissait d'une demande informelle, sans contrepartie
799 financière, acceptée par ADIMI pour l'intérêt que la SMV trouvait à
800 cette insertion et pour lui être agréable. Aucun abonnement payant
801 n'a été souscrit par la SMV. Pendant plusieurs années ces dépêches
802 ont été insérées dans leur intégralité. Plus récemment, le Pr Michel
803 REY avait proposé que ces dépêches fassent l'objet d'une synthèse
804 rédactionnelle dont il se chargerait. Proposition acceptée dans le
805 cadre des relations amicales et confiantes existant entre nous et de la
806 confiance absolue à l'égard du travail de synthèse effectuée
807 personnellement par le Pr. REY. Si le rythme de diffusion de la Lettre
808 et les modalités de l'utilisation des données colligées par EDISAN
809 étaient amenés à changer, la position de CD Conseil serait alors
810 revue.

811

812 Le débat s'élargit sur la rédaction des ouvrages de médecine des
813 voyages et le faible vivier des auteurs de langue française qui sont
814 de ce fait particulièrement sollicités. Il convient de clarifier la

815 situation, de façon à améliorer la visibilité de la SMV en tant que telle
816 et d'avoir la possibilité d'enrichir le site Internet de la SMV par des
817 écrits valides, pertinents et à jour sans être constamment en conflit
818 d'intérêt entre SMV, Auteurs et Éditeurs. Éric CAUMES fait part de
819 son expérience dans la rédaction d'ouvrages ou de chapitres
820 d'ouvrages chez des éditeurs multiples nécessitant alors sur un même
821 sujet, un effort de réécriture pour ne pas être dans le "plagiat" ou la
822 simple "copie".

823 Par ailleurs, Éric CAUMES fait part des contacts qu'il a établis, à la
824 demande de la Société d'Éditions FLAMMARION, pour la rédaction
825 d'un ouvrage collectif de médecine des voyages. Le CA de la SMV
826 donne son accord pour qu'Éric CAUMES, Président de la SMV,
827 poursuive ces contacts sous réserve que l'ouvrage dont la
828 coordination sera faite Eric CAUMES, soit préférentiellement et
829 prioritairement écrit par des membres de la SMV. La SMV sera
830 signataire du contrat en tant que telle et devra apparaître visiblement
831 sur la première de couverture, au minimum par son sigle et son Logo.
832 Il convient également que les relations avec FORMAT UTILE soient
833 auparavant clarifiées.

834

835 **Point 6**

836 Catherine GOUJON fait part des contacts établis pour le financement
837 de la réunion du 24 mars. Deux tarifs de prestation pour les
838 laboratoires participants seront proposés : Un tarif de 600 euro pour
839 un emplacement dans le hall de l'amphithéâtre (trois places) et un
840 tarif de 300 euro pour les emplacements plus petits (trois places)
841 dans le haut de l'amphithéâtre. Si d'autres laboratoires se
842 manifestent, il leur sera proposé de prendre en charge les sacs ou
843 la mise à disposition de documents.

844 S'agissant de l'Assemblée Générale statutaire, aucun droit
845 d'inscription ne sera demandé aux membres, seul le repas pour
846 lequel un devis est en cours, sera à la charge des participants.

847 Jean-Philippe LEROY rapporte les difficultés que traversent depuis
848 plusieurs mois le site de la SMV et la liste de diffusion. Il rappelle
849 l'attachement que nous avons en faveur d'une liste de diffusion
850 correcte évitant les SPAM et permettant la maîtrise complète du
851 contrôle des messages émis sur cette liste. Cette prestation, gage de
852 sérieux et de qualité, est complexe et peu de fournisseurs sont à
853 même de l'offrir. Une panne prolongée du serveur –due à notre
854 hébergeur de site- est à l'origine des difficultés que nous
855 connaissons. Le rétablissement devrait être assuré dans la semaine.
856 Toutefois en raison de l'incertitude, le CA décide d'envisager un envoi
857 postal de la Lettre de la SMV, de l'appel à cotisation et de l'annonce
858 de la réunion du 24 mars.

859

860 **Point 7**

861 **Informations diverses**

862 Ludovic de GENTILE fait part du souhait de Daniel CAMUS de déplacer
863 la date initialement retenue pour la réunion d'automne qu'il est
864 chargé d'organiser. Le CA retient sa proposition. La réunion
865 d'automne aura donc lieu le VENDREDI 18 NOVEMBRE 2005 à LILLE

866

867 Il informe également le CA du souhait de Claude GUIGUEN d'avoir
868 une réponse claire sur l'engagement ou non de la SMV dans
869 l'organisation d'une biennale délocalisée à SAINT-MALO, pendant le
870 Festival des Etonnants Voyageurs. Il précise que ce festival a lieu
871 pendant sur 3 jours, le week-end de Pentecôte. Pour 2006 il s'agira
872 du 5 juin, cependant la suppression par le gouvernement du lundi
873 férié de Pentecôte fera que le festival aura lieu sur 2 ou 3 jours, la
874 décision des organisateurs n'est pas encore connue. La proposition de
875 Claude GUIGUEN qui a établi les premiers contacts serait :

876 - un espace clairement identifié dans le festival

877 - une participation de la SMV d'une heure par jour pendant le
878 festival à charge d'organiser une rencontre avec le public et la presse
879 sur une thématique de son choix. Les inscrits à la biennale
880 disposeront d'un "pass" pour l'ensemble du festival.

881 - - une réunion scientifique (la biennale) qui se tiendrait le
882 lendemain du festival. Claude GUIGUEN propose une thématique
883 portée sur le rôle maritime de SAINT-MALO, envisageant la
884 circulation des agents infectieux par les moyens de transport
885 (historique- contrôle- organisation et rôle de la surveillance) et la
886 pathologie liée à la mer.

887 - L'hébergement serait possible sur DINARD, un TGV sera, en
888 2006, mis en service entre PARIS et SAINT-MALO.

889 La discussion est ouverte, le CA est favorable à la proposition mais
890 le Président rappelle que la biennale représente une source
891 importante du financement de notre société et signale en
892 conséquence la nécessité d'obtenir rapidement une estimation du
893 coût d'une telle manifestation (location des locaux), de savoir si,
894 sur l'emplacement réservé pendant le festival, la SMV pouvait
895 recevoir les sociétés parapharmaceutiques (moustiquaires,
896 répulsifs, traitement de l'eau, ...) liées au voyage et si elle pouvait
897 bénéficier d'une aide pour l'organisation des contacts avec l'édition
898 concernant les ouvrages de médecins voyageurs.

899 Le délai très court de préparation et de contacts avec les sociétés
900 pharmaceutiques imposent de pouvoir se prononcer définitivement
901 lors de la réunion de mars 2005 afin de pouvoir annoncer la tenue
902 de la prochaine biennale lors de l'AG du 24 mars.

903 Tous les points de l'ordre du jour ayant été abordés, la séance est
904 levée à 18h.

905

906 **La prochaine réunion du CA aura lieu à, le 23 mars 2005 à**
907 **18h à la bibliothèque du laboratoire de Parasitologie du**
908 **CHU Pitié-Salpêtrière (PARIS)**

909

910 **Rédaction : Ludovic de GENTILE**

911

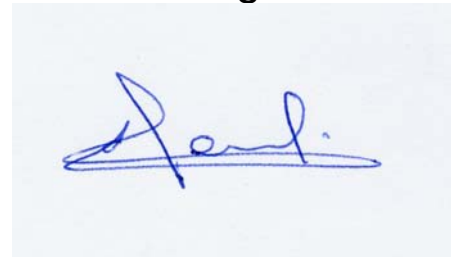
912 **Compte rendu définitif approuvé lors du Conseil**
913 **d'administration du 23 mars 2005**

914

915

916 **Éric CAUMES,**
917 **Président**

Ludovic de GENTILE
Secrétaire général



918